

Déclaration intersyndicale

Le Comité Technique Académique conjoint de ce jour devait se réunir pour examiner la carte de formation professionnelle de la Région Académique des Hauts-de-France pour la rentrée 2021.

Les organisations syndicales FSU, SGEN CFDT Amiens et Nord Pas-de-Calais et SNALC ont décidé de boycotter le CTA conjoint du 1er février 2021 car les moyens octroyés à la formation professionnelle ne suffiront pas...

- Ils ne suffiront pas à accompagner des publics scolairement souvent très fragiles et fragilisés par la crise sanitaire. Ce sont en effet 110 postes en moins dans la région académique (-30 postes l'académie de Lille , - 80 pour celle d'Amiens).
- Ils ne suffiront pas à envisager périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) par demi groupe, cette organisation nécessitant des moyens supplémentaires pour assurer le suivi des élèves en entreprise tout en assurant le présentiel de l'autre groupe.
- Les heures supplémentaires, qui viennent se substituer aux heures postes ne compenseront pas les postes supprimés et ne feront que dégrader les conditions de travail des personnels. Elles ne traduisent que l'alourdissement de la charge de travail des enseignants. Les conditions de travail deviennent intenables pour tous .
Après avoir dû gérer tous les problèmes liés aux conditions sanitaires qui continuent encore à nous préoccuper, les personnels se sentent pressés par l'administration.

Nous ne pouvons accepter le manque de reconnaissance de nos professions au moment même où nos structures sont mises en première ligne par notre ministère et ces suppressions en sont une traduction.

Parce que nous ne pouvons pas rester insensible à tous cela, parce que nous ne pouvons laisser faire sans réagir, nous, organisation syndicales, décidons de ne pas siéger à ce comité en signe de protestation.

Merci de votre compréhension